



Bertrix, le

OBJET : Formulaire de demande de location.

Madame, Monsieur,

Veillez trouver en annexe le document vous permettant d'introduire votre candidature de location.
Veillez à compléter le recto et le verso de chaque page.

Afin de prendre cette demande en considération, nous vous prions de veillez à y joindre :

- Un extrait du registre de la population émanant de l'administration communale (*composition de ménage*) ;
- Une copie des cartes d'identité recto-verso de tous les membres majeurs du ménage ;
- Le document de contrôle des conditions de propriété – Déclaration sur l'honneur : compléter les cases 1 et 2 ;
- Une preuve de vos 3 derniers mois de revenus (fiches de salaire, historique chômage, mutuelle, attestation RIS, fiche de pension, ... attention, pas d'extraits de compte) ;
- Tous les documents indispensables au calcul des points de priorités – voir liste des priorités et des documents les attestant.

Si vous souhaitez des renseignements complémentaires ou si vous rencontrez des difficultés pour compléter votre dossier, il vous est possible de nous contacter au numéro de téléphone ci-dessus, de nous rencontrer lors d'une permanence ou de prendre rendez-vous si ces horaires ne vous conviennent pas.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

Pour le Foyer Centre Ardenne
L'Assistante Sociale
HOUINS A.

a.houins@logement-fca.be

Horaire des permanences du Foyer Centre Ardenne

6880 BERTRIX – Place des Trois Fers 7

- ✓ Le lundi de 14h à 16h
- ✓ Le mardi et le jeudi de 10h à 12h

6800 LIBRAMONT – Place Communale 9

- ✓ Le vendredi de 17h à 18h

6830 BOUILLON – Rue des Bastions 5

- ✓ Le mercredi de 10h30 à 12h
- ✓ Le vendredi de 14h à 16h

6840 NEUFCHATEAU – Rue du Vieux Chêne 2

- ✓ Le mardi de 8h à 9h30

Formulaire unique de candidature

N° d'inscription :

FORMULAIRE UNIQUE DE CANDIDATURE A INSERER DANS LE REGISTRE DES CANDIDATURES

VOLET A (A REMPLIR PAR LE DEMANDEUR)

A.1. COORDONNEES ET COMPOSITION DU MENAGE	
CANDIDAT	CONJOINT OU COHABITANT
Nom :	Nom :
Prénom :	Prénom :
Sexe : <input type="checkbox"/> masculin - <input type="checkbox"/> féminin	Sexe : <input type="checkbox"/> masculin - <input type="checkbox"/> féminin
Date de naissance : ___/___/____	Date de naissance : ___/___/____
Lieu de naissance :	Lieu de naissance :
Etat civil :	Etat civil :
Nationalité :	Nationalité :
Registre national : ___'___'____	Registre national : ___'___'____
Profession :	Profession :
Handicapé : <input type="checkbox"/> oui - <input type="checkbox"/> non	Handicapé : <input type="checkbox"/> oui - <input type="checkbox"/> non
Téléphone :	Téléphone :
G.S.M. :	G.S.M. :
E Mail :	
<u>Adresse</u> : Rue	<u>Adresse</u> : Rue
N°..... Bte	N°..... Bte
Code Postal :	Code Postal :
Localité :	Localité :
Pays :	Pays :

MEMBRES FAISANT PARTIE DU MENAGE (ne plus reprendre le candidat et le conjoint/ou le cohabitant)

1	Nom et prénom :	Profession : Date de naissance ___/___/_____	Sexe : <input type="checkbox"/> M <input type="checkbox"/> F	Lien de parenté <input type="checkbox"/> Enfant à charge <input type="checkbox"/> Enfant en hébergement <input type="checkbox"/> Ascendant <input type="checkbox"/> Autre	N° national -.....-.....-.....	Handicapé <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
	Nom et prénom :	Profession : Date de naissance ___/___/_____	Sexe : <input type="checkbox"/> M <input type="checkbox"/> F	Lien de parenté <input type="checkbox"/> Enfant à charge <input type="checkbox"/> Enfant en hébergement <input type="checkbox"/> Ascendant <input type="checkbox"/> Autre	N° national -.....-.....-.....	Handicapé <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
3	Nom et prénom :	Profession : Date de naissance ___/___/_____	Sexe : <input type="checkbox"/> M <input type="checkbox"/> F	Lien de parenté <input type="checkbox"/> Enfant à charge <input type="checkbox"/> Enfant en hébergement <input type="checkbox"/> Ascendant <input type="checkbox"/> Autre	N° national -.....-.....-.....	Handicapé <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
	Nom et prénom :	Profession : Date de naissance ___/___/_____	Sexe : <input type="checkbox"/> M <input type="checkbox"/> F	Lien de parenté <input type="checkbox"/> Enfant à charge <input type="checkbox"/> Enfant en hébergement <input type="checkbox"/> Ascendant <input type="checkbox"/> Autre	N° national -.....-.....-.....	Handicapé <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
5	Nom et prénom :	Profession : Date de naissance ___/___/_____	Sexe : <input type="checkbox"/> M <input type="checkbox"/> F	Lien de parenté <input type="checkbox"/> Enfant à charge <input type="checkbox"/> Enfant en hébergement <input type="checkbox"/> Ascendant <input type="checkbox"/> Autre	N° national -.....-.....-.....	Handicapé <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
	Nom et prénom :	Profession : Date de naissance ___/___/_____	Sexe : <input type="checkbox"/> M <input type="checkbox"/> F	Lien de parenté <input type="checkbox"/> Enfant à charge <input type="checkbox"/> Enfant en hébergement <input type="checkbox"/> Ascendant <input type="checkbox"/> Autre	N° national -.....-.....-.....	Handicapé <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non

Pour les femmes enceintes : Date prévue pour l'accouchement (mois/année) :/.....

LOGEMENT ET LOCALITES SOUHAITES

A.2. Localités auprès desquelles le ménage désire être candidat à l'attribution d'un logement

(Attention : vous ne pouvez sélectionner que 5 entités communales ou 5 anciennes communes au maximum, toutes sociétés de logements confondues.

NB : par exemple, PALISEUL est une entité communale composée des anciennes communes de PALISEUL, CARLSBOURG et NOLLEVAUX)

Mon choix porte sur les

ENTITES COMMUNALES

ANCIENNES COMMUNES suivantes :

1)

2)

3)

4)

5)

Pour rappel, voici les localités gérées par la société de référence (voir tableau en annexe) :

*BERTRIX – ASSENOIS (commune de Bertrix) – BOUILLON – NOIREFONTAINE – PALISEUL – NOLLEVAUX - CARLSBOURG –
LIBRAMONT-CHEVIGNY – FREUX – NEUFCHATEAU – HERBEUMONT - LEGLISE*

A 3. Logement souhaité :

Maison ou appartement

Maison uniquement

Appartement uniquement

De préférence avec jardin

De préférence avec garage

Je certifie sur mon honneur que la déclaration qui précède est exacte. J'autorise la société à demander à l'administration des Finances tout élément quelconque relatif à ma situation pécuniaire.

Je déclare avoir pris connaissance des extraits de l'arrêté du Gouvernement wallon organisant la location des logements gérés par la Société wallonne du logement ou par les sociétés de logement de service public concernant le logement proportionné et la radiation pour cause de refus.

Fait à, le

Signature(s) du(des) candidat(s) précédée(s) de la mention « lu et approuvé » :

CANDIDAT

CONJOINT OU COHABITANT

Ainsi qu'il est prévu par la loi sur la protection de la vie privée, les données à caractère personnel communiquées dans le cadre de la présente candidature et du bail sont traitées à des fins de maintenance des fichiers des candidats.
Le responsable du traitement est la scrl Le Foyer Centre Ardenne, Place des Trois Fers 7 à 6880 BERTRIX.
Vous avez le droit de consulter et de faire corriger les renseignements communiqués comme prévu par la loi du 8 décembre 1992 sur la protection de la vie privée.



REGLEMENT GENERAL SUR LA PROTECTION DES DONNEES

Annexe obligatoire à tout traitement de demande de logement /
demande de mutation / demande de renouvellement / demande de
dérogation

Les informations recueillies sur la demande d'admission du candidat au logement social, à une mutation, à un renouvellement de sa candidature et à une demande de dérogation diverse, ainsi que sur tout document ou annexe venant compléter ces demandes, sont enregistrées dans une base de données informatisées par les services du Foyer Centre Ardenne, dont le siège social se situe Place des 3 Fers, 7 à 6880 BERTRIX.

Ces données sont enregistrées sur un logiciel dénommé AIGLES, qui s'utilise en réseau avec la Société Wallonne du Logement, dont le siège social se situe Rue de l'Ecluse, 21 à 6000 CHARLEROI ainsi qu'avec toutes les sociétés de logements sociaux de la région wallonne.

Ces informations sont uniquement destinées au suivi de la demande du ménage concerné et seront gardées dans nos archives aussi longtemps que votre demande sera active.

Ces informations ne seront jamais diffusées en dehors du secteur du logement social ou de l'accompagnement social.

Dans le cadre et pendant la durée nécessaire au traitement de votre demande, vous marquez votre accord pour que ces informations soient conservées dans un dossier papier et informatisé, au siège social de notre société.

Vous marquez également votre accord pour que ces informations soient transmises avec votre dossier dans l'éventualité où une autre société de logements sociaux accèderait à votre demande de logement (attribution).

Le refus de fournir les informations demandées ou la demande de suppression complète des informations conservées par notre société entraîne l'impossibilité de gérer votre dossier et ipso facto, l'annulation de votre demande de logement, de votre mutation, de votre renouvellement et/ou de votre demande de dérogation diverse.

Merci de marquer explicitement votre accord avec ces dispositions par votre signature ci-dessous, précédée de la mention « lu et approuvé ». **Toutes les personnes inscrites dans la demande et âgées de plus de 18 ans sont priées de signer, faute de quoi la demande sera annulée.**

Signature(s)

Des points de priorité sont attribués aux candidats-locataires selon le tableau des priorités ci-dessous.
Veillez cocher les priorités qui vous concernent et remettre les documents les attestant.

Tableau général des priorités régionales	Points	Doc. à fournir	Qui délivre le(s) document(s) ?	
Tableau 1 : priorités liées à vos difficultés de logement actuelles				
Le ménage locataire ou occupant un logement d'insertion, dans les six derniers mois de sa location ou de son occupation	5	- Copie du contrat de bail -Attestation	Organisme gestionnaire du logement	
Le ménage occupant d'une caravane, d'un chalet ou d'un abri précaire, qu'il occupe à titre de résidence principale dans une zone définie par le plan « Habitat permanent », s'il est visé par la phase 1 de ce plan	5	Attestation	Administration communale	
Le ménage qui est reconnu par le C.P.A.S. comme : - victime d'un événement calamiteux ; - sans-abri	5	- Attestation - Document complémentaire pour les événements calamiteux : <i>attestation de reconnaissance</i>	- CPAS : le président signera l'attestation avec le secrétaire, sauf délégation expresse - Le fond des calamités	
Le ménage locataire qui doit quitter un logement reconnu inhabitable ou surpeuplé, ou ayant fait l'objet d'un arrêté d'inhabitabilité, de surpeuplement ou d'expropriation	4	- Arrêté d'inhabitabilité - Attestation d'inhabitabilité ou de surpeuplement - Arrêté d'expropriation	- Uniquement le bourgmestre habilité - Bourgmestre compétent ou DG04 - Autorité demandant l'expropriation	
Le ménage locataire dont le bail est résilié par le bailleur en application de l'article 3, §§ 2 et 3, de la loi du 21 février 1991 modifiant et complétant les dispositions du Code civil relatives aux baux à loyer, modifiée par la loi du 1 ^{er} mars 1991 (pour occupation personnelle par le propriétaire ou pour travaux importants)	4	- Contrat de bail - Lettre de renon pour occupation personnelle ou pour travaux	Bailleur	
Le ménage locataire qui doit quitter un logement situé dans un périmètre de rénovation urbaine communale déterminé réglementairement, pour lequel un compromis de vente a été signé au profit d'une personne morale de droit public	4	- Compromis de vente - Attestation communale	Administration communale	
Le ménage occupant d'une caravane, d'un chalet ou d'un abri précaire, qu'il occupe à titre de résidence principale dans une zone non définie par le plan « Habitat permanent » ou dans une zone définie par le plan « Habitat permanent » s'il est visé par la phase 2 de ce plan	3	Attestation	Administration communale	

Tableau 2 : priorités liées aux difficultés personnelles des membres de votre ménage			
La personne qui a quitté un logement, dans les trois mois qui précèdent l'introduction de sa candidature, suite à des violences intrafamiliales attestées dans des documents probants (procès-verbal, attestation de foyer ou attestation du CPAS)	5	Attestation	- Centre d'hébergement - CPAS
Ménage dont les revenus imposables globalement et issus au moins en partie d'un travail, sont inférieurs à 30.100 euros augmenté de 2.200 euros par enfant à charge	4	- Salariés : copie contrat de travail ou document attestant d'un travail - Indépendants : attestation de paiement des cotisations sociales	- Administration fiscale - Employeur - Caisse de cotisations sociales
Le mineur mis en autonomie et encadré par un service d'aide à la jeunesse agréé par la Communauté française ou la Communauté germanophone en application de la réglementation en la matière	3	Attestation de mise en autonomie	Le Directeur de l'aide à la jeunesse
Le ménage dont un membre est reconnu handicapé	3	Attestation	SPF Sécurité sociale
Le ménage dont un membre ne peut plus exercer d'activité professionnelle à la suite d'une maladie professionnelle reconnue ou d'un accident de travail.	3	Attestation	- Fonds des maladies professionnelles ou - Fonds des accidents de travail
Le ménage dont le seul membre au travail a perdu son emploi dans les douze derniers mois	3	- Preuve de l'existence d'un travail dans les 12 derniers mois - Preuve de la perte d'emploi	- Employeur - Administration fiscale - Employeur - Guichet d'entreprise
Le ménage en état de précarité bénéficiant exclusivement d'une pension légale en application de la réglementation en la matière	3	- AER - Fiche de pension	- Administration fiscale - ONP ou SCDF-Pensions
Le bénéficiaire d'une pension de prisonnier de guerre et l'invalidé de guerre	2	- Copie d'un brevet de pension	- Pour les pensions civiles : SPF - Pour les pensions militaires : SdPSP
L'ancien prisonnier politique et ses ayants droit	2	Attestation	SPF
L'ancien ouvrier mineur.	2	Attestation	Le Service des indemnités de l'INAMI

Le nombre total de points est obtenu par l'addition :

- des points de la priorité la plus élevée dans le tableau 1
- des points de la priorité la plus élevée dans le tableau 2
- d'un point par année d'ancienneté (avec un maximum de 6 points)

Nom et adresse de l'expéditeur
(administration du logement, organisation
sociale du logement) :

LE FOYER CENTRE ARDENNE
PLACE DES TROIS FERS 7
6880 BERTRIX

CONTROLE DES CONDITIONS DE PROPRIETE

DECLARATION SUR L'HONNEUR,

En vue de l'obtention d'avantages dans le domaine
du logement social

• Remarque importante pour l'organisme qui délivre ce formulaire !

Ce formulaire (et la méthode de travail associée) ne peut être utilisé que par le secteur du logement social et à condition que l'avantage dont l'application est demandée *soit dépendant des revenus du demandeur, de son partenaire ou des membres de son ménage.*

Cette déclaration sur l'honneur sert à vérifier que les conditions de propriété imposées sont respectées. Le contenu de cette déclaration fera l'objet d'une vérification auprès du service public compétent.

Il est donc important que ce formulaire soit correctement complété. **N'oubliez pas de le signer.**

A compléter par l'organisme qui délivre ce formulaire:

• Disposition légale ou réglementaire qui est à la base de cette demande:

Logement social – Conditions de revenus

CASE 1 : Renseignements au sujet du demandeur et des autres personnes concernées par cette déclaration :

DEMANDEUR :(nom + prénom)

Né le : lieu de naissance :

N° national : voir carte d'identité ou carte SIS)

CONJOINT OU COHABITANT (légal ou de fait) :

.....(nom + prénom)

Né le : lieu de naissance :

N° national : voir carte d'identité ou carte SIS)

COMPOSITION DE MENAGE au moment de la signature de la déclaration :

NOM

PRENOM

Date de naissance

N° national

NOM	PRENOM	Date de naissance	N° national
.....
.....
.....
.....
.....

Domicile : (rue-numéro-bte)
(code postal) (commune).....

Organisme : N° de dossier:
 Identité du demandeur :

CASE 2 : DECLARATION PERSONNELLE SUR L'HONNEUR

Le demandeur et, le cas échéant, son conjoint ou la personne avec laquelle il cohabite de fait ou légalement (voir case 1) **déclare(nt) sur l'honneur:**

A. Qu'à la date de la signature de la présente déclaration, lui (elle) et les membres de son ménage tel que mentionné en case 1, ne possédaient pas, *pour la totalité*, d'autres droits réels immobiliers que ceux décrits ci-après: (1)

BIEN 1	BIEN 2
Commune – pays :
Rue ou lieu-dit :
Désignation cadastrale :
Nature du bien (2) :
Nature du droit (3) :

B. Que dans le courant des 0 (4) dernières années, lui (elle) et les membres de son ménage ont aliéné (vente, partage, donation, cession à titre gratuit) les biens et droits immobiliers suivants : (5)

Date de l'aliénation :	Situation et nature du bien :	Prix obtenu ou valeur estimée
.....
.....

Signatures obligatoires		
Date	Demandeur	Conjoint ou cohabitant
.....

- (1) mentionner « NEANT » si on ne possède aucun droit ou bien immobilier
- (2) maison, appartement, immeuble, parcelle de terrain
- (3) pleine propriété, usufruit, usage, habitation, emphytéose, superficie, nue-propriété
- (4) L'organisme qui délivre ce formulaire doit ici compléter le nombre d'années qui doivent être prises en considération sur base de la réglementation en vigueur. Il mentionne «PAS D'APPLICATION» si les aliénations passées ne jouent aucun rôle.
- (5) Mentionner "NEANT" si aucun bien ou droit immobilier n'a été aliéné durant la période concernée.



Le formulaire complété doit être renvoyé à l'organisme qui l'a délivré (voir cadre supérieur gauche du recto de ce document)

Afin de vous guider au mieux dans votre choix de localité lors de votre demande de location, voici ci-dessous la réglementation concernant le logement proportionné et un tableau précisant le type de logement dont nous disposons dans chacune des localités où notre société dispose de logement.

I. Quel est le logement proportionné à la taille de votre ménage ?

Le logement proportionné = le logement qui comprend un nombre de chambres correspondant à la composition du ménage et le nombre et l'âge des membres, soit :

- Une chambre pour :
 - o la personne isolée ;
 - o deux enfants s'ils ont tous deux moins de 10 ans (quel que soit leur sexe) ;
 - o deux enfants de même sexe même si l'un d'entre eux a + de 10 ans mais avec maximum 5 ans d'écart ;
 - o l'enfant reconnu handicapé (par le SPF Sécurité Sociale : attestation de la «Vierge Noire») ;
- Une chambre supplémentaire pour :
 - o la personne isolée de plus de 65 ans ;
 - o le couple dont un des membres a plus de 65 ans ;
 - o le couple dont un membre est reconnu handicapé (par le SPF Sécurité Sociale : attestation de la «Vierge Noire») ;

II. Quelles sont les personnes dont on tient compte ?

On tient compte des membres du ménage, soit ceux qui figurent dans la composition de ménage et des enfants en droit d'hébergement qui ne figurent pas dans sa composition de ménage. Pour prendre en compte, à ce titre, les enfants qui ne figurent pas sur la composition de ménage, il faut :

· Qu'ils soient repris comme tels dans un jugement, un acte notarié ou une convention passée devant un médiateur familial agréé (document probant) et que le document précise explicitement que le droit en question couvre au moins une nuit (notion d'hébergement).

Seuls seront pris en considération les enfants de moins de 18 ans et les enfants de 18 à 25 ans sur preuve de la perception d'allocations familiales (par un membre du ménage ou non).

III. Quel type de logement trouver au Foyer Centre Ardenne ?

	<u>MAISONS</u>				<u>APPARTEMENTS</u>			
	<u>1 ch</u>	<u>2 ch</u>	<u>3 ch</u>	<u>4 ch</u>	<u>1 ch</u>	<u>2 ch</u>	<u>3 ch</u>	<u>4 ch</u>
BERTRIX		X	X	X	X	X		
BERTRIX - LOGEMENT AVJ	X	X						
ASSENOIS						X	X	
BOUILLON			X	X	X	X		
LIBRAMONT-CHEVIGNY		X	X	X	X	X		
NEUFCHATEAU		X	X	X	X	X		
NOIREFONTAINE					X	X		
PALISEUL			X	X	X	X		
NOLLEVAUX			X					
CARLSBOURG			X			X	X	
FREUX								
HERBEUMONT		X			X	X		